



## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

### Notre Vision :

La protection de l'environnement et la prévention de la pollution sont des responsabilités et des valeurs fondamentales qui régissent l'ensemble de nos activités au sein de MTA Maroc.

### Nos Principes :

Guidés par nos valeurs et conformément à notre code de conduite, nous veillons continuellement à prévenir les impacts environnementaux négatifs et à préserver notre environnement naturel de tout préjudice et de toute dégradation résultant de nos activités. C'est également pour nous un défi permanent d'améliorer la performance de nos activités sur le plan environnemental et cela tout en maintenant notre compétitivité sur le marché.

Toutes nos activités intègrent en permanence et sans compromis la protection de l'environnement.

### Nos Engagements :

Pour donner vie à ces principes, nous prenons les engagements suivants et nous exigeons que les membres de notre personnel, à tous les échelons, y adhèrent :

1. Intégrer nos principes à l'ensemble de nos activités, de nos comportements et de nos gestes quotidiens.
2. Déterminer les aspects environnementaux générés par nos activités et évaluer les impacts environnementaux associés, tout en prenant en considération la perspective du cycle de vie.
3. Mettre en œuvre tant que possible les moyens de maîtrise nécessaires pour éliminer et/ou atténuer les impacts environnementaux significatifs.
4. Satisfaire les exigences contractuelles en matière d'environnement de nos clients et de toutes les parties intéressées pertinentes à savoir : notre groupe MTA, nos prestataires externes, nos collaborateurs, les autorités compétentes et la société civile.
5. Respecter les obligations de conformité en vigueur en matière de protection de l'environnement et de prévention de la pollution, y compris celles de notre groupe MTA, en mettant en place les actions nécessaires pour planifier la mise en conformité.
6. Mettre cette politique à la disposition de toutes les parties intéressées pertinentes et promouvoir la sensibilisation des collaboratrices et des collaborateurs sur les écogestes à adopter pour préserver l'environnement.
7. Pérenniser notre performance environnementale et instaurer une systématique d'amélioration continue.

Le succès de notre démarche environnementale repose sur l'engagement volontaire de chacun d'entre nous. De ce fait, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont invités à y contribuer positivement :

- En respectant nos engagements à tous les niveaux de l'organisation.
- En constituant une force de proposition pour améliorer en permanence notre performance environnementale.

M. Luciano Gamba